

Conseil de quartier Louis Blanc/Aqueduc

Compte-rendu de l'assemblée générale du 20 décembre 2018

Cette réunion du Conseil de quartier qui s'est tenue à l'école élémentaire Aqueduc a réuni environ 80 participants. Voici les principaux sujets qui étaient à l'ordre du jour.

1. Financements approuvés

Une subvention du conseil de quartier a été votée pour les projets suivants :

- 3 jardinières devant le 36/38 rue Louis Blanc (financement de 1 333 €)
- Circul'livres : diable et tables pliantes (financement de 271 €). Circul'livre est une association de don et échange de livres.

2. Propreté : comment l'améliorer ?

Avec M. Rance, responsable de la DPE (Direction de la Propreté et de l'Eau) pour les 9^{ème} et 10^{ème} arrondissements.

Présentation du dispositif dédié à la propreté :

- 550 millions d'euros par an de budget pour Paris
- Au moins un balayage par jour dans chaque rue
- Application « Dans ma rue », qui permet de signaler les problèmes de l'espace public
- Fréquence de passage dans les rues du quartier (p 4, 5 et 6 du Power Point)
- Lutte contre les dépôts sauvages : les dépôts sont connus (p 10-16 du Power Point)

Questions :

- Quid de l'absentéisme parmi les équipes de la propreté ?
Il y a un travail dessus, pour maintenir la motivation et garantir des bonnes conditions de travail. Pensez à remercier les agents qui travaillent bien, c'est une grande source de motivation pour eux.
- Où peut-on déposer les pots de peinture ?
Il y a des déchetteries, les pots de peinture ne doivent en aucun cas être déposés dans la rue.
- Au niveau de la Place de la Chapelle il y a des dépôts sauvages et des zones insalubres, que peut-on faire ?
Une partie des sacs sont ceux de la RATP, des échanges ont lieu avec la Régie pour qu'ils soient sortis juste avant la collecte. Les dépôts sauvages peuvent être signalés.
- Il y a un projet de rue du Zéro Déchet, rue de Paradis. Que peut-on faire dans notre quartier ?
Une action importante est en cours autour du compostage, avec la possibilité de demander des composteurs dans les copropriétés. L'extension des consignes de tri est également en cours : tous les emballages iront dans la poubelle jaune.

M. Rance de la DPE 9^{ème}/10^{ème} est à disposition si question.

Le service de la propreté est joignable au 01 53 34 11 11.

3. DPSP : quels nouveaux moyens ?

Avec Monsieur Dauphant, Chef de la circonscription 8ème 9ème 10ème et Céline Meyrand, cheffe de l'UG6 de la SDRD.

Qu'est-ce que la DPSP ?

C'est la Direction de la Prévention, de la Sécurité et de la Protection. Ses missions : la verbalisation des incivilités liées à la propreté et à la circulation. Plus de 5000 contraventions ont été dressées dans le 10^{ème} par ses équipes en 2018.

Questions :

- Que faire contre la vente à la sauvette, notamment vers le métro la Chapelle ?
Ce sujet n'est pas directement de la compétence de la DPSP, sauf s'il y a des problèmes de propreté.
- Il y a des gros problèmes de circulation et de nombreuses infractions à proximité du métro Louis Blanc. Comment améliorer la situation ?
La DPSP ne mesure pas la vitesse des véhicules et ne peut donc pas verbaliser ce type d'infraction.
- 5000 contraventions dans le 10^{ème} correspondent en gros à 3 par jour à l'échelle du quartier Louis Blanc Aqueduc, est-ce vraiment dissuasif ?
La DPSP fait aussi de la prévention.
- La nouvelle place Jan Karski risque d'être occupée pour des usages non désirés (groupes bruyants, consommation d'alcool), qu'allez-vous faire ?
C'est un nouvel aménagement et ce risque a été pris en compte dès le début du projet. Il faut prévoir le dispositif adéquat pour éviter les nuisances dès le début. Aux habitants aussi de s'approprier ce nouvel espace.
- Pourquoi rien ne bouge au sujet des boutiques de scooter qui utilisent l'espace public ?
Le problème est connu notamment rue La Fayette, ça ne progresse pas. Une action de la DPSP peut être envisagée. A suivre.

4. Suivi des projets d'aménagement

Par Paul Simondon, élu du 10^{ème} et adjoint à la Propreté à la mairie de Paris

Caserne du Château Landon : Le projet est de créer un lieu dédié à la mode durable. Les travaux ont commencé à l'été 2018, la RIVP gère le dossier. Fin de travaux prévue fin 2020. Une réunion publique sur le sujet est prévue début 2019.

Place Jan Karski : Travaux en cours, prévus jusqu'à février 2019. Ce projet redonne de la place aux piétons. Un feu rouge va être réinstallé rue Louis Blanc. En parallèle un itinéraire cyclable protégé est mis en place sur l'ensemble de la rue Louis Blanc.

Réseau Express Vélo : Le REV est une piste cyclable bi-directionnelle qui traverse Paris du Nord au Sud. Les travaux dans notre quartier vont être réalisés par tronçon d'abord rue du Château-Landon puis rue du Faubourg Saint-Martin. Démarrage début 2019.